



**Collectif Contre l'Islamophobie en France**  
**Communiqué de presse**  
**04 avril 2012**

## **Pour une commission d'enquête parlementaire**

Les récentes tueries de Montauban et de Toulouse, ce qui deviendra dans l'Histoire de notre pays « l'affaire Merah », doivent nous rappeler, à tous, que la vigilance citoyenne apparaît de plus en plus fondamentale dans notre pays. La pérennité de notre système démocratique dans ses fondements mêmes en dépend. L'affaire Merah est apparue comme un épiphénomène qui révèle une réalité de fond, bien plus préoccupante.

En effet, les invraisemblances dans la version officielle de « l'affaire Merah », son instrumentalisation politique, le cyclone médiatique qui s'en est suivi avec son lot de lieux communs, d'amalgames pernicious et son incapacité à fournir le moindre début d'analyse d'un fait divers qui se révèle très trouble, sont des avertissements graves que notre pays traverse une période cruciale dont l'issue dépendra de notre aptitude à prendre en main la destinée nationale. Débarrassés de toutes prises d'otages, politiques ou médiatiques.

### **L'opacité de la version officielle**

Rarement les éléments factuels d'un fait divers de ce type ont été aussi contradictoires et incohérents. Des éléments pourtant transparents et concrets incitent au doute et à la vérité sur la version proposée par les responsables politiques et agents de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI).

Les coulisses de cette fin tragique qui ont amené le présumé tueur à agir sont inquiétantes. Déjà, l'identification du tueur prête à confusion. Un témoin de la tuerie de Montauban décrit un meurtrier totalement différent de M. Merah (cicatrice, corpulence), témoin que les enquêteurs d'alors ont jugé sérieux. Était-ce, alors, le même tueur pour toutes ces tueries ? L'enquête a-t-elle identifié et conclu à la réalité d'un même tueur à Montauban et Toulouse ?

Une version officielle indique, à travers le ministre de l'intérieur, que le suspect numéro un s'est rendu au Pakistan et en Afghanistan en 2010 et 2011. Certains journaux parlent même d'une incarcération à Kandahar. Mais quand ? Selon le bureau du gouverneur de Kandahar, registres judiciaires à l'appui, aucun français de ce nom n'a été détenu. Quant au Pakistan, un responsable des services de renseignement indique que M. Merah n'a jamais été arrêté dans son pays.

Autre élément troublant, la DCRI précise que le jeune homme était en France sous surveillance depuis longtemps pour appartenance à un mouvement extrémiste. Un gamin

de 23 ans, noctambule, en boîte de nuit trois semaines avant les tueries, « doux et courtois », qui s'est taillé une crête rousse pour faire rire ses amis est dépeint, après les tueries, comme un extrémiste en puissance qui crie des revendications politiques du haut de son appartement ? Evidemment cela encourage et entretient de manière permanente un climat de panique et de vindicte avec l'idée que « le musulman d'apparence » pour reprendre la terminologie du président, peut sombrer à tout moment dans la violence.

Comment se fait-il, également, que le pays où la justice antiterroriste est considérée comme la plus arbitraire en termes de procédures et où des individus peuvent se retrouver en détention provisoire pendant plus de 900 jours pour échanges suspects de mails, comment ce pays aux trousseaux d'un gamin, au travers de sa police des polices, qui valse prétendument entre la France et le Moyen-Orient peut avoir failli aujourd'hui ? Un individu qui a, qui plus est, séjourné dans un hôpital psychiatrique et qui a à son actif des menaces de mort laissées sans suite par la justice ?

Et puis, il y a le voyage de trois jours en Israël. En effet, d'après Y. Bonnet ancien patron de la DST et les officiels israéliens, un « stamp » d'Israël figure sur son passeport. Pourtant, impossible de séjourner dans des pays musulmans comme le Pakistan après un « stamp » de l'état Hébreu. Celui qui était fiché par la DCRI et surveillé depuis 2006, interdit de vol aux États-Unis, se serait donc rendu seul en Israël et au nez des services de renseignement israéliens ? Et qu'en est-il des liens étranges du suspect avec certains responsables de la DCRI ainsi que le refus « inexplicable » de Gérard Longuet et Claude Guéant de l'audition des chefs des services du renseignement organisée par la majorité PS du Sénat.

Au centre même de l'affaire, il y a les armes. Mohamed Merah était sans emploi, au RSA. Il a été retrouvé avec plusieurs dizaines de milliers d'euros d'armes puissantes. Sous surveillance, il aurait réussi à déjouer la DCRI et à acquérir un arsenal de guerre sans éveiller les moindres soupçons ?

Pour finir, il reste également les conditions dans lesquelles est mort M. Merah, qui se révèlent tout aussi être des tissus de contradictions au gré des informations relayées par les médias. Une fois, il aurait été retrouvé mort dans son appartement. Peu après, le communiqué officiel indique qu'il est décédé après avoir sauté de son appartement du 1er étage. La dernière version, enfin, parle d'un tueur fou qui est sorti de sa salle de bains pour tirer à vue et forcément « neutralisé » de 300 balles par le RAID.

### **Pour une commission d'enquête**

Le CCIF indique donc que toutes ces invraisemblances de l'affaire Merah nécessitent une enquête urgente sur ce qui, finalement, a déclenché une accusation collective de la communauté musulmane française.

Les appels au calme relayés çà et là, ressassés par certains responsables politiques dans les médias, leurs mises en garde contre les éventuels amalgames contre la communauté musulmane n'ont servi qu'à renforcer la mise à l'index des citoyens musulmans déjà fragilisés par un climat islamophobe latent. Ceux-là mêmes qui se servent de la tuerie à des fins politiques.

Le CCIF se félicite, cependant, de l'attitude de certaines personnalités politiques et candidats qui sont restées à la hauteur de leur mission et qui ont su garder une lecture politique des événements.

Dans ce qui constitue, dès lors, un péril pour la cohésion nationale, et dans ce qui constitue un péril pour la confiance que porte tous nos concitoyens à nos institutions, le **CCIF appelle à une commission d'enquête parlementaire** afin que toute la vérité soit faite sur l'affaire Merah.

Une commission qui permettra de mettre en exergue toutes les contradictions et d'y apporter toutes les réponses nécessaires. Afin que ne ce soit pas imputé la suspicion et le doute sur cette affaire à de seuls prétendus esprits conspirationnistes. Afin que soit démêlé le vrai du faux dans toute cette affaire qui semble prendre au fil des jours et des révélations, les apparences d'une affaire d'Etat.

**Contact presse : Sumeja Rahmani - 06 15 95 72 31 – [presse@islamophobie.net](mailto:presse@islamophobie.net)**